



EXPLORATION GOLDFLARE INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

GOLDFLARE EXPLORATION INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 à 6	INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
ÉTATS FINANCIERS		
États de la situation financière	7	Statements of Financial Position
États de la perte nette et de la perte globale	8	Statements of Net Loss and Comprehensive Loss
États des variations des capitaux propres	9	Statements of Changes in Equity
Tableaux des flux de trésorerie	10	Statements of Cash Flows
Notes aux états financiers	11 à 41	Notes to Financial Statements



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Exploration Goldflare Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Exploration Goldflare Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière au 28 février 2025 et au 29 février 2024, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 28 février 2025 et au 29 février 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « Normes IFRS de Comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Independent Auditor's Report

To the Shareholders of
Goldflare Exploration Inc.

Opinion

We have audited the financial statements of Goldflare Exploration Inc. (hereafter "the Company"), which comprise the statements of financial position as at February 28, 2025 and February 29, 2024, the statements of net loss and comprehensive loss, the statements of changes in equity and the statements of cash flows for the years then ended, and notes, including material accounting policy information.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at February 28, 2025 and February 29, 2024, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (hereafter "IFRS Accounting Standards").

Basis for opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y a aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle

Material uncertainty related to going concern

We draw attention to Note 1 to the financial statements, which indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Corporation's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

Key audit matters

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters.

Except for the matter described in the "Material Going Concern Uncertainty" section, we have determined that there are no other key audit matter to communicate in our report.

Information other than the financial statements and the auditor's report thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in Management's Discussion & Analysis.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon. In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

We obtained Management's Discussion & Analysis prior to the date of this auditor's report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in this auditor's report. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of management and those charged with governance for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards, and for such internal

interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's responsibilities for the audit of the financial statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;

- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

From the matters communicated with those charged with governance, we determine those matters that were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and are, therefore, the key audit matters. We describe these matters in our auditor's report

textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E. N.C.R.L.

Rouyn-Noranda
Le 2 octobre 2025

unless law or regulation precludes public disclosure about the matter or when, in extremely rare circumstances, we determine that a matter should not be communicated in our report because the adverse consequences of doing so would reasonably be expected to outweigh the public interest benefits of such communication.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is Carole Lepage.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP

Rouyn-Noranda
October 2, 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119351

¹ CPA auditor, public accountancy permit No. A119351

EXPLORATION GOLDFLARE INC.
GOLDFLARE EXPLORATION INC.
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024
(en dollars canadiens)**
**STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024
(in Canadian dollars)**

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	31 313	199 976	Cash and cash equivalents (Note 4)
Taxes à recevoir	8 470	7 070	Taxes receivable
Intérêts courus	-	618	Accrued interest
Frais payés d'avance	2 179	62 399	Prepaid expenses
	41 962	270 063	
Actif non courant			
Actions cotées	2	2	Listed shares
Immobilisations corporelles (note 5)	7 402	15 401	Property and equipment (Note 5)
Actif au titre de droits d'utilisation (note 6)	-	143 306	Right-of-use asset (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	3 516 055	3 368 042	Exploration and evaluation assets (Note 7)
	3 523 459	3 526 751	
	3 565 421	3 796 814	
PASSIF			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	122 808	44 696	Accounts payable and accrued liabilities
Autre passif (note 8)	18 867	-	Other liability (Note 8)
Portion courante de l'obligation locative (note 9)	-	22 730	Current portion of obligation under capital lease (Note 9)
	141 675	67 426	
Passif non courant			
Obligation locative (note 9)	-	131 808	Obligation under capital lease (Note 9)
	141 675	199 234	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 10)	24 470 368	24 293 628	Capital stock (Note 10)
Surplus d'apport	7 361 105	7 188 799	Contributed surplus
Bons de souscription (note 11)	94 323	214 045	Warrants (Note 11)
Déficit	(28 502 050)	(28 098 892)	Deficit
	3 423 746	3 597 580	
	3 565 421	3 796 814	
PASSIF ÉVENTUEL (note 16)			
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,			
(s) Michel Desjardins	, Président directeur général / President and Chief Executive Officer		
(s) David Corbeil-Héneault	, Chef de la direction financière / Chief Financial Officer		
Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.			

CONTINGENT LIABILITY (Note 16)

**ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES TERMINÉS LES
28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024**
(en dollars canadiens)

**STATEMENTS OF NET LOSS AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024**
(in Canadian dollars)

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
CHARGES			
Honoraires professionnels	79 202	75 497	Professional fees
Honoraires des consultants	98 827	30 844	Consultants fees
Entretien et réparations	639	6 608	Maintenance and repair
Taxes et permis	3 886	4 095	Taxes and permits
Frais de location	3 200	-	Rent expenses
Frais de bureau	18 638	18 856	Office expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	8 007	40 741	Travelling, advertising and entertainment expenses
Intérêts et frais bancaires	3 186	4 558	Interest and bank charges
Salaires et charges sociales	87 130	191 620	Salaries and fringe benefits
Rémunération fondée sur des actions	-	8 400	Share-based compensation
Impôts de la partie XII.6	1 055	-	Part XII.6 taxes
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	62 602	60 661	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances	17 201	17 331	Insurance
Télécommunications	1 608	4 412	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	2 256	4 079	Amortization of property and equipment
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	1 541	18 491	Depreciation of right-of-use asset
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	21 580	-	Impairment of exploration and evaluation assets
	<u>410 558</u>	<u>486 193</u>	
AUTRES			
Gain sur radiation de l'actif au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative	(11 663)	-	Gain on write-off of right-of-use asset and obligation under capital lease
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	775	9 710	Interest on lease obligation
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	5 743	-	Loss on write-off property and equipment
Frais de courtage	941	3 795	Brokers' fees
Revenus de dividendes	-	-	Dividend income
Variation de la juste valeur des actions cotées	-	18	Change in fair value of listed shares
Revenu d'intérêts	(736)	(21 621)	Interest revenue
	<u>(4 940)</u>	<u>(8 098)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS			
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 12)	(405 618)	(478 095)	Loss before income taxes
	<u>7 804</u>	<u>184 720</u>	Income taxes and deferred taxes (Note 12)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE			
	<u>(397 814)</u>	<u>(293 375)</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 14)			
	<u>(0,01)</u>	<u>(0,00)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 14)

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024
(in Canadian dollars)

	Capital social / Capital stock	Surplus d'apport / Contributed surplus	Bons de souscription / Warrants	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 28 février 2023	23 788 834	7 180 399	114 839	(27 775 781)	3 308 291	Balance as at February 28, 2023
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(293 375)	(293 375)	Net loss and comprehensive loss of the year
Options d'achat d'actions octroyées	-	8 400	-	-	8 400	Share purchase options granted
Bons de souscription exercés	6 000	-	(800)	-	5 200	Warrants exercised
Modification aux bons de souscription	(41 724)	-	41 724	-	-	Modification of warrants
Émission d'actions et de bons de souscription	540 518	-	58 282	-	598 800	Issuance of shares and warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(29 736)	(29 736)	Share issuance expenses
Solde au 29 février 2024	<u>24 293 628</u>	<u>7 188 799</u>	<u>214 045</u>	<u>(28 098 892)</u>	<u>3 597 580</u>	Balance as at February 29, 2024
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(397 814)	(397 814)	Net loss and comprehensive loss of the year
Bons de souscription expirés	-	172 306	(172 306)	-	-	Warrants expired
Émission d'actions et de bons de souscription	176 740	-	52 584	-	229 324	Issuance of shares and warrants
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(5 344)	(5 344)	Share issuance expenses
Solde au 28 février 2025	<u>24 470 368</u>	<u>7 361 105</u>	<u>94 323</u>	<u>(28 502 050)</u>	<u>3 423 746</u>	Balance as at February 28, 2025

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024
(in Canadian dollars)

	28 février / February 25, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(397 814)	(293 375)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Amortissement des immobilisations corporelles	2 256	4 079	Amortization of property and equipment
Variation de la juste valeur des actions cotées	-	18	Change in fair value of listed shares
Rémunération fondée sur des actions	-	8 400	Share-based compensation
Impôts sur le résultat et impôts différés	(7 804)	(184 720)	Income taxes and deferred taxes
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	1 541	18 491	Depreciation of right-of-use asset
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	775	9 710	Interests on obligation under capital lease
Gain sur radiation de l'actif au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative	(11 663)	-	Gain on write-off of right-of-use asset and obligation under capital lease
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	5 743	-	Loss on write-off property and equipment
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	21 580	-	Impairment of exploration and evaluation asset
Intérêts courus	618	2 863	Accrued interest
	<u>(384 768)</u>	<u>(434 534)</u>	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	136 237	58 861	Net change in non-cash operating working capital items (Note 13)
	<u>(248 531)</u>	<u>(375 673)</u>	
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITY
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	<u>(168 898)</u>	<u>(1 008 389)</u>	Acquisition of exploration and evaluation assets
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Produit de l'émission d'actions	255 995	685 000	Proceed of share issuance
Frais d'émission d'actions	(5 344)	(29 736)	Share issuance expenses
Paiements de l'obligation locative	(1 885)	(22 122)	Payments on lease obligation
	<u>248 766</u>	<u>633 142</u>	
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			CASH AND CASH EQUIVALENTS DECREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>(168 663)</u>	<u>(750 920)</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 4)	<u>199 976</u>	<u>950 896</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS END OF YEAR (Note 4)
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	736	21 621	Interest received
Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie (note 13).			Complementary information related to cash flows (Note 13).

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

**1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

Exploration Goldflare Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la bourse de croissance TSX, sous le symbole GOFL. Le siège social de la Société est situé au 109 chemin des Colibris, Piedmont (Québec), Canada, J0R 1K0. La Société opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, et elle détient des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration, à l'extraction et à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2025, la Société a enregistré une perte nette de 397 814 \$ (une perte nette de 293 375 \$ au 29 février 2024) et son fonds de roulement est négatif de 99 713 \$ (positif de 202 637 \$ au 29 février 2024). De plus, elle enregistre des pertes importantes année après année et elle a accumulé un déficit de 28 502 050 \$ (28 098 892 \$ au 29 février 2024). La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, la Société a clôturé plusieurs financements (voir note 10) et s'attend à ce que les fonds couvrent ses besoins en matière d'exploration et de fonds de roulement pour les 12 prochains mois. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Cette situation indique l'existence d'incertitudes susceptibles de jeter un doute relativement à la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ses propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Les ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le xxxxxxxx.

**1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND
GOING CONCERN**

Goldflare Exploration Inc. (the "Company"), incorporated under the Canada Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. Its stock is trading on the TSX Venture Exchange on symbol GOFL. The address of the Company's headquarters and registered office is 109 Ch. Des Colibris, Piedmont (Quebec), Canada, J0R 1K0. The Company is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties and it holds interests in properties at the exploration stage located in Canada.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors including exploration and extraction risks and regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 28, 2025, the Company recorded a net loss of \$397,814 (net loss of \$293,375 as at February 29, 2024) and the working capital is negative of \$99,713 (positive of \$202,637 as February 29, 2024). In addition, it recorded significant losses year after year and it has accumulated a deficit of \$28,502,050 (\$28,098,892 as at February 29, 2024). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Accordingly, the Company depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of business. During the year, the Company closed many financings (see Note 10) and expects that these funds will cover its exploration and working capital need for the next 12 months. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. These conditions indicate the existence of an uncertainty that may cast doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved for publication by the Board of Directors on xxxxxxxx.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES, MAIS NON ADOPTÉES

À la date d'autorisation des états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications aux normes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur. La Société ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers.

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La direction travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers et les notes aux états financiers.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS, BUT NOT YET EFFECTIVE

Certain new standards, interpretation, amendments and improvements to the existing standards are not yet effective and have not been applied in these financial statements. The Company does not expect they will have any significant changes on its financial statements.

IFRS 18, Presentation and Disclosure in Financial Statements

In April 2024, the IASB issued IFRS 18, which replaces IAS 1 *Presentation of Financial Statements*. IFRS 18 introduces new requirements for presentation within the statement of profit or loss, including specified totals and subtotals. Furthermore, entities are required to classify all income and expenses within the statement of profit or loss into one of five categories: operating, investing, financing, income taxes and discontinued operations.

It also requires disclosure of newly defined management-defined performance measures in a single note, subtotals of income and expenses, and includes new requirements for aggregation and disaggregation of financial information based on the identified "roles" of the primary financial statements (PFS) and the notes.

It also requires disclosure of newly defined management-defined performance measures in a single note, subtotals of income and expenses, and includes new requirements for aggregation and disaggregation of financial information based on the identified "roles" of the primary financial statements (PFS) and the notes.

IFRS 18 and the amendments to the other standards are effective for reporting periods beginning on or after January 1, 2027, with earlier application permitted. IFRS 18 will apply retrospectively with specific transition provisions.

Management is currently working to identify all impacts the amendments will have on the financial statements and notes to the financial statements.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of the Company were prepared by management in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (IFRS Accounting Standards). The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements.

Functional Currency

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements temporaires rachetables en tout temps.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % ou 38,75 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôt minier équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôt minier sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospector une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production, et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

Elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai;

Les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et

Elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclasés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Cash and cash equivalents**

The Company presents cash and temporary investments cashable at any time in cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 28% or 38.75% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

They are held for use in the production of mineral resources;

The properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and

They are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognized. Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode linéaire et à la méthode dégressive selon les taux et la période indiqués ci-après :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et équipement d'exploration	20 %
Équipement informatique	30 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interest in its mining properties it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the property retained and credits any cash consideration received and also the fair value of other financial assets against the carrying amount of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

Property and Equipment

Property and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property and equipment to its significant parts and the straight-line method and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property and equipment is based on each part of a property and equipment which has a similar useful life using the straight-line method at the following rates and period:

Leasehold improvements	Lease term
Furniture and exploration equipment	20%
Computer equipment	30%

Gains or losses on disposal of property and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

Impairment of Exploration and Evaluation Assets and Property and Equipment

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment, and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)**

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Instruments financiers**Comptabilisation et décomptabilisation**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un actif ou passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers, selon IFRS 9, repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Impairment of Exploration and Evaluation Assets and Property and Equipment (continued)**

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the areas has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditures in the area are planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and the decision has been made to discontinue exploration in the area;
- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the assets or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment loss is reversed if the assets or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

Financial Instruments**Recognition and Derecognition**

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual dispositions of the financial instrument.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value adjusted, in the case of a financial asset or financial liability that is not at fair value through profit or loss, for transaction costs, if applicable.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Under IFRS 9, the classification depends on the entity's business model for managing the financial asset and the cash flow characteristics of the asset or liability.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Instruments financiers (suite)****Classement et évaluation initiale des actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers**Actifs financiers au coût amorti**

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les intérêts courus font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif. Le placement en actions cotées fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créateurs et charges à payer (à l'exception des déductions à la source).

Subséquemment, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts, le cas échéant, en résultat net, sont présentées dans les charges financières.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)****Classification and Initial Valuation of Financial Assets**

For the purpose, financial assets are classified into the following categories:

- at amortized cost;
- at fair value through profit or loss (FVTPL).

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in finance costs or financial income.

Subsequent Valuation of Financial Assets**Financial Assets at Amortized Cost**

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash equivalents and accrued interest are included in this category of financial instruments.

Financial Assets at Fair Value Through Profit or Loss (FVTPL)

Assets in this category are measured at fair value with gains or losses recognized in profit or loss. The fair values of financial assets in this category are determined by reference to active market transactions or using a valuation technique where no active market exists. The placement in listed shares is included in this category of financial instruments.

Impairment of Financial Assets

The impairment disposition in IFRS 9 use forward-looking information, in which the expected credit loss impairment model.

The recognition of credit losses is not dependent of the identification of a credit loss event by the Company. The latter should instead take into account a wider range of information for the assessment of credit risk and the assessment of expected credit losses, including: past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The amount of expected credit losses is updated at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the respective financial instrument.

Classification and Measurement of Financial Liabilities

The Company's financial liabilities include accounts payable and accrued liabilities (except deductions at source).

Subsequently, the financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expenses, as the case may be, recognized in profit or loss, are presented in finance costs.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Contrats de location**

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative relativement à un contrat de location à la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour utilisation par la Société (ci-après « la date de début »).

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour les paiements de loyers effectués à ou avant la date de début, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation de tout coût de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location reçu. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire. De plus, le coût d'un actif au titre de droits d'utilisation est diminué du cumul des pertes de valeur et, le cas échéant, est ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative afférente. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers inclus dans l'obligation locative comprennent notamment ce qui suit :

- Les paiements fixes y compris les loyers fixes en substance, - déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- Les paiements de loyers relatifs à des options de prolongation - dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

La charge d'intérêts relative aux obligations locatives est comptabilisée au résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Société change son évaluation relative à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. L'ajustement des obligations locatives est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré dans le résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Provisions et passifs éventuels

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Lease Agreements**

At lease commencement date, the Company recognizes a right-of-use asset and a lease liability in relation to a lease on the date on which the underlying asset is available for use by the Company (hereafter the "commencement date").

The right-of-use asset is initially measured at cost, which includes the initial measurement of the lease liability, adjusted for lease payments made on or before the commencement date, plus any initial direct costs incurred and an estimate of any cost to dismantle and remove the underlying asset, less any lease inducements received. The Company depreciates the right-of-use assets on a straight-line basis from the lease commencement date to the earlier of the useful life of the right-of-use asset or the end of the lease term. The Company assesses the right-of-use asset for impairment when such indicators exist. At the commencement date, the Company measures the lease liability at the present value of the lease payments unpaid at that date, discounted using the interest rate implicit in the lease if that rate is readily available or the Company's marginal borrowing rate. Generally, the Company uses its marginal borrowing rate as a discount rate. Lease payments included in the lease include in particular the following:

Fixed payments including fixed leases in essence, net of lease inducements receivable;

Variable payments based on an index or rate, initially measured using the index or rate in effect that the commencement date;

Lease payments arising from extension options that the Company is reasonably certain will be exercised.

The interest charges for lease liabilities is recognized in profit or loss according to the effective interest rate method.

Lease liabilities are remeasured when there is a change in the payment of future leases resulting from a change in an index or rate, or when the Company changes its assessment of a purchase, extension or cancellation. When the lease liability is remeasured, the corresponding adjustment is reflected in the right-of-use asset, or in profit and loss if the right-of-use asset is already reduced to zero.

Provisions and Contingent Liabilities

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Provisions et passifs éventuels (suite)**

Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Rémunération fondée sur des actions

La Société gère un régime de rémunération fondée sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'une rémunération fondée sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en résultat net à la dépense ou capitalisée comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autres que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exercables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Provisions and Contingent Liabilities (continued)**

Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of present obligations is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the outflow of resources is remote.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

Share-based Compensation

The Company operates a share-based compensation plan for its eligible directors, employees and consultants who are eligible. The Company's plan does not feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based compensation are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and other providing similar services, the Company measures the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Share-based compensation is ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if the number of share options ultimately exercised is different from that estimated on vesting.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Capitaux propres****Capital social**

Le capital social représente le montant reçu à l'émission d'actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ou bons de souscription, le cas échéant. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la bourse à la date de conclusion de l'entente.

Placements accréditifs

La Société considère qu'une émission d'actions ou d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, d'un bon de souscription lorsqu'applicable et la vente d'un droit à des déductions fiscales. Au moment où les actions ou les unités accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions ou d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription lorsqu'applicable et l'autre passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription lorsqu'applicable en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et le résiduel est attribué à l'autre passif. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où la Société entend y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions non exercées et expirées et aux bons de souscription expirés.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Equity****Capital Stock**

Capital stock represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when options and warrants are exercised, the capital stock account also comprises the compensation costs previously recorded as contributed surplus or warrants, if applicable. In addition, if shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary assets, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

Flow-through Placements

The Company considers that the issue of flow-through shares or units is in substance an issue of common shares, warrants if applicable and the sale of tax deductions. At the time the flow-through shares of units are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liability in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through shares of units are allocated between share capital, warrants if applicable and other liability using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of shares at the time of issuance and to the warrants if applicable according to the fair value of the warrants at the time of issuance and the residual proceeds are allocated to other liability. When eligible expenditures are incurred (as long as the Company intend to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from issued units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Other Elements of Equity

Contributed surplus includes charges related to share options not exercised and expired and warrants expired.

Deficit includes all current and prior year retained profits or losses and share issue costs net of tax benefits related to these issue costs from current and prior year.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Capitaux propres (suite)

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société ré-estime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

Equity (continued)

Basic and Diluted Loss per Share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common equity holders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the exercise. Diluted earnings per share is calculated by adjusting loss attributable to common equity holders of the Company, and the weighted average number of common shares outstanding, for the effects of all dilutive potential common shares, which include options and warrants. Dilutive potential common shares shall be deemed to have been converted into common shares, at the average market price, at the beginning of the exercise, or, if after, at the date of the potential common shares.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the deferred tax asset not recognized. Where appropriate, the Company records a deferred tax asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the deferred tax asset.

Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition and exploration of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS Accounting Standards requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société générera ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances (se reporter à la note 1 pour de plus amples informations).

Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision to accounting estimates is recognized in the period during which the estimate is revised and in future periods affected by these revisions.

Significant Management Judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of Deferred Income Tax Assets and Measurement of Income Tax Expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

Going Concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances (see Note 1 for more information).

Key Sources of Estimation Uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Impairment of Exploration and Evaluation Assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

3- MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)****Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice terminé le 28 février 2025, la Société a déprécié les frais de prospection et d'évaluation de la propriété Destorbelle. Au cours de l'exercice terminé le 29 février 2024, la Société n'avait pas déprécié de frais de prospection et d'évaluation.

Rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les charges liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation location (note 9).

4- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants:

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Encaisse	31 313	100 164	Cash
Obligations municipales, 5,25 %, rachetables en tout temps, échéant en juillet 2024	-	99 812	Municipal bonds, 5.25%, redeemable at any time, maturing in July 2024
	<u>31 313</u>	<u>199 976</u>	

3- MATERIAL ACCOUNTING POLICIES (continued)**Key Sources of Estimation Uncertainty (continued)****Impairment of Exploration and Evaluation Assets (continued)**

Based on analyses performed during the year ended February 28, 2025, the Company impaired the exploration and evaluation assets of Destorbelle property. During the year ended February 29, 2024, the Company has not impaired exploration and evaluation assets.

Share-based Payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options granted and the time of exercise of those share options. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model.

Lease Obligations

Accounting for lease obligations involves judgment and requires the establishment of a number of estimates and assumptions. Judgment is used to determine whether there is reasonable certainty that an option to extend or terminate the rental agreement will be exercised. In addition, management has made estimates to determine the appropriate interest rate to value the lease obligation (Note 9).

4- CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents include the following components:

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024
	\$	\$
Encaisse	31 313	100 164
Obligations municipales, 5,25 %, rachetables en tout temps, échéant en juillet 2024	-	99 812
	<u>31 313</u>	<u>199 976</u>

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

5- PROPERTY AND EQUIPMENT

	Améliorations locatives / Leasehold improvements	Mobilier et équipement d'exploration / Furniture and exploration equipment	Équipement informatique/ Computer equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$
Solde au 28 février 2023 / Balance as at February 28, 2023	8 840	14 035	7 033	29 908
<u>Acquisition</u>	-	-	-	-
Solde au 29 février 2024 / Balance as at February 29, 2024	8 840	14 035	7 033	29 908
<u>Acquisition</u>	-	-	-	-
<u>Radiation / Write-off</u>	(8 840)	-	-	(8 840)
Solde au 28 février 2025 / Balance as at February 28, 2025	-	14 035	7 033	21 068
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization				
Solde au 28 février 2023 / Balance as at February 28, 2023	1 739	5 083	3 606	10 428
<u>Amortissement / Amortization</u>	1 253	1 795	1 031	4 079
Solde au 29 février 2024 / Balance as at February 29, 2024	2 992	6 878	4 637	14 507
<u>Amortissement / Amortization</u>	105	1 432	719	2 256
<u>Radiation / Write-off</u>	(3 097)	-	-	(3 097)
Solde au 28 février 2025 / Balance as at February 28, 2025	-	8 310	5 356	13 666
Valeur nette comptable / Net Book Value				
Solde au 29 février 2024 / Balance as at February 29, 2024	5 848	7 157	2 396	15 401
Solde au 28 février 2025 / Balance as at February 28, 2025	-	5 725	1 677	7 402

6- ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

6- RIGHT-OF-USE ASSET

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	Premise
	\$	\$	
Solde au début	143 306	161 797	Balance, beginning of year
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation	(1 541)	(18 491)	Depreciation of right-of-use asset
Radiation	(141 765)	-	Write-off
Solde à la fin	-	143 306	Balance, end of year

La Société a signé un contrat de location pour les locaux de son siège social avec 9383-0818 Québec Inc., une société dont l'actionnaire unique est l'ancien vice-président, stratégie et affaires de la Société. Ce contrat de location a été renouvelé au 1er décembre 2022 jusqu'en novembre 2025 et contenait deux options de renouvellement de 3 ans. L'amortissement d'actif au titre de droits d'utilisation totalise 1 541 \$ au 28 février 2025 (18 491 \$ au 29 février 2024) et est comptabilisé en charge. Le contrat a été résilié le 31 mars 2024 sans pénalité pour la Société de sorte qu'une radiation de l'actif au titre de droits d'utilisation de 141 765 \$ (nément \$ au 29 février 2024) et de l'obligation locative au montant de 153 428 \$ (nément \$ au 29 février 2024) ont été comptabilisées au cours de l'exercice se terminant le 28 février 2025, donnant lieu à un gain sur radiation de l'actif au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative au montant de 11 663 \$ (nément \$ pour l'exercice se terminant le 29 février 2024).

The Company signed an agreement for the rent of its head office with 9383-0818 Québec Inc., a company whose sole shareholder is the former Vice-President, Strategy and Business of the Company. This agreement was renewed as at December 1st, 2022 and was effective until November 2025. It contained two 3-year renewal options. Depreciation of right-of-use asset totals \$1,541 for the as at February 28, 2025 (\$18,491 as at February 29, 2024) and is recognized as an expense. The contract has been terminated on March 31, 2024 without any penalty for the Company and as such, a write-off of the right-of-use asset in the amount of \$141,765 (\$nil as at February 29, 2024) and of the obligation under capital lease in the amount of \$153,428 (\$nil as at February 29, 2024) have been recorded during the year ended February 28, 2025, resulting in a gain on write-off of right-of-use asset and obligation under capital lease in the amount of \$11,663 (\$nil for the year ended February 29, 2024).

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Propriétés minières	306 969	306 291	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	3 209 086	3 061 751	Exploration and evaluation expenses
	<u>3 516 055</u>	<u>3 368 042</u>	

Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 29 février 2024 / Balance as at February 29, 2024	Augmentation / Addition (dépréciation / impairment)	Solde au 28 février 2025 / Balance as at February 28, 2025
			\$		\$
Aiguebelle-Goldfields (100 %)	2 %	Aiguebelle	70 950	-	70 950
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1 650	(1 650)	0
Windfall (100 %)	0 %	Aiguebelle	4 494	-	4 494
Syénite-Condor (100 %)	1,5 %	Clericy	102 470	-	102 470
Ranger (100 %)	0 %	Aiguebelle	413	2 328	2 741
Duplessis-Agar (100 %)	1 %	Duplessis	78 874	-	78 874
Duplessis-Mountain (100 %)	1 %	Duplessis-Mountain	47 440	-	47 440
			<u>306 291</u>	<u>678</u>	<u>306 969</u>

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

Propriétés / Properties	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 28 février 2023 / Balance as at February 28, 2023	Augmentation / Addition	Solde au 29 février 2024 / Balance as at February 29, 2024
			\$	\$	\$
Aiguebelle-Goldfields (100 %)	2 %	Aiguebelle	70 510	440	70 950
Destorbelle (50 %)	2 %	Aiguebelle	1 650	-	1 650
Windfall (100 %)	0 %	Aiguebelle	3 102	1 392	4 494
Syénite-Condor (100 %)	1,5 %	Clericy	102 470	-	102 470
Ranger (100 %)	0 %	Aiguebelle	413	-	413
Duplessis-Agar (100 %)	1 %	Duplessis	78 874	-	78 874
Duplessis-Mountain (100 %)	1 %	Duplessis-Mountain	47 440	-	47 440
			<u>304 459</u>	<u>1 832</u>	<u>306 291</u>

Aiguebelle-Goldfields (Au)

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers représentant 253,85 hectares dans le canton Aiguebelle, dans la municipalité de Rouyn-Noranda, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Destorbelle (Au)

La propriété Destorbelle était constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et de Destor, couvrant 950,47 hectares dans la région de Rouyn-Noranda. Les claims n'ont pas été renouvelés au cours de l'exercice terminé le 28 février 2025. La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2025.

Syénite-Condor

La propriété Syénite Condor est constituée de 20 titres miniers couvrant 679,33 hectares dans le canton Cléricy, municipalité de Rouyn-Noranda.

Ranger (Au)

La propriété Ranger est constituée de 39 titres miniers couvrant 1 052,47 hectares dans le canton de Cléricy.

Windfall (Au)

La propriété Windfall est constituée de 41 titres miniers (50 titres miniers en 2024) situés dans la même région que les précédentes. Elle couvre une superficie de 939,41 hectares qui sont séparés en deux blocs situés, respectivement, dans le canton de Belmont, et dans celui de Buteux et Lagace, dans la région du Nord-du-Québec. Ces blocs de claims bordent la ceinture d'Urban-Barry.

Aiguebelle-Goldfields (Au)

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims totaling 253.85 hectares in Aiguebelle Township, located in the Rouyn-Noranda municipality, Abitibi-Temiscamingue region.

Destorbelle (Au)

The Destorbelle Property consisted of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor townships, for an area of 950.47 hectares, in the Rouyn-Noranda municipality. Claims were not renewed during the year ended February 28, 2025. The property has been written off during the year 2025.

Syenite-Condor

The Syenite Condor Property consists of 20 claims, located in the Clericy Township, and covers an area of 679.33 hectares, in the Rouyn-Noranda municipality.

Ranger (Au)

The Ranger Property consists of 39 mining claims and covers an area of 1,052.47 hectares, in the Clericy Township.

Windfall (Au)

The Windfall Property consists of 41 mining claims (50 claims in 2024) located in the same region as the others. It covers an area of 939.41 hectares, which are split into two blocks located, respectively, in the Belmont Township, and in the Buteux and Lagace township, in Northern Quebec. These claim blocks line the Urban-Barry Belt.

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Duplessis-Agar

Ce bloc de 10 titres miniers couvrant environ 560 hectares est facilement accessible par les routes régionales du Nord-du-Québec et un réseau de chemins forestiers. Il fait partie d'une importante structure géologique régionale : le camp minier d'Urban-Barry, réputé pour son potentiel aurifère.

Duplessis-Mountain

Ce bloc de 6 titres miniers couvrant près de 340 hectares est également situé dans le camp minier d'Urban-Barry.

Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 29 février / Balance as at February 29, 2024	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Dépréciation / Impairment	Solde au 28 février / Balance as at February 28, 2025
	\$	\$	\$	\$	\$
Aiguebelle-Goldfields	1 565 821	144 225	-	-	1 710 046
Destorbelle	19 930	-	-	(19 930)	-
Syénite-Condor	1 292 374	9 576	-	-	1 301 950
Windfall	54 440	-	-	-	54 440
Ranger	8 899	10 176	-	-	19 075
Duplessis-Agar	113 299	3 144	-	-	116 443
Duplessis-Mountain	6 988	144	-	-	7 132
	<u>3 061 751</u>	<u>167 265</u>	<u>-</u>	<u>(19 930)</u>	<u>3 209 086</u>

	Solde au 28 février / Balance as at February 28, 2023	Augmentation / Addition	Crédit d'impôt et crédit d'impôts miniers / Tax credit and mining tax credit	Dépréciation / Impairment	Solde au 29 février / Balance as at February 29, 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Aiguebelle-Goldfields	784 617	781 204	-	-	1 565 821
Destorbelle	19 930	-	-	-	19 930
Syénite-Condor	1 260 260	32 114	-	-	1 292 374
Windfall	19 984	34 456	-	-	54 440
Ranger	-	8 899	-	-	8 899
Duplessis-Agar	112 236	1 063	-	-	113 299
Duplessis-Mountain	6 844	144	-	-	6 988
	<u>2 203 871</u>	<u>857 880</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 061 751</u>

Pour les exercices terminés les 28 février 2025 et 29 février 2024, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the years ended February 28, 2025 and February 29, 2024, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Décapage et creusage de tranchées	-	19 100	Stripping and trenching
Forage	-	330 093	Drilling
Analyse	-	56 409	Analysis
Main-d'œuvre logistique	77 321	99 586	Logistic Labor
Supervision des travaux	8 830	104 313	Work supervision
Autres frais d'exploration	55 432	102 537	Other exploration expenses
Géochimie	7 769	-	Geochemistry
Géologie	14 934	144 420	Geology
Frais environnementaux	<u>2 979</u>	<u>1 422</u>	Environmental fees
	167 265	857 880	
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôt minier	-	-	Tax credit related to resources and mining tax credit
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	<u>(19 930)</u>	<u>-</u>	Impairment of exploration and evaluation assets
	147 335	857 880	
Solde au début	<u>3 061 751</u>	<u>2 203 871</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u>3 209 086</u>	<u>3 061 751</u>	Balance, end of year

8- AUTRE PASSIF

8- OTHER LIABILITY

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Solde au début	-	103 720	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice (note 10)	26 671	81 000	Increase of the year (Note 10)
Réduction liée à l'engagement de dépenses	<u>(7 804)</u>	<u>(184 720)</u>	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>18 867</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

9- OBLIGATION LOCATIVE

9- OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	154 538	166 950	Balance, beginning of year
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	775	9 710	Interest on lease obligation
Paiements de l'obligation locative	(1 885)	(22 122)	Payments on lease obligation
Radiation de l'obligation locative	<u>(153 428)</u>	<u>-</u>	Write-off of the obligation under capital lease
	-	154 538	
Portion courante de l'obligation locative	<u>-</u>	<u>(22 730)</u>	Current portion of obligation under capital lease
	<u>-</u>	<u>131 808</u>	

9- OBLIGATION LOCATIVE (suite)

9- OBLIGATION UNDER CAPITAL LEASE (continued)

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	Maturity analysis – contractual undiscounted cash flow
	\$	\$	
Moins d'un an	-	22 786	Less than one year
De un à cinq ans	-	124 604	One to five years
Plus de cinq ans	-	48 069	More than five years
Total de l'obligation locative non actualisée	<u>-</u>	<u>195 459</u>	Total undiscounted obligation under capital lease

Les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location de l'exercice terminé le 28 février 2025 s'élèvent à 1 885 \$ (22 122 \$ au 29 février 2024).

Total cash outflow for leases for the year ended February 28, 2025 amounted to \$1,885 (\$22,122 as at February 29, 2024).

10- CAPITAL SOCIAL

10- CAPITAL STOCK

Autorisé

Authorized

Nombre illimité et sans valeur nominale

Unlimited number and without par value

Actions de catégorie "A", votantes et participantes

Class "A" shares, voting and participating

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, priviléges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries (aucune action de catégorie "B" émise au 28 février 2025 et au 29 février 2024).

Class "B" shares, non-voting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie (no "B" shares issued as at February 28, 2025 and as at February 29, 2024).

Les mouvements dans le capital social de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit :

Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	28 février / February 28, 2025		29 février / February 29, 2024		Balance, beginning of year
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	22 619 573	24 293 628	19 371 858	23 788 834	Balance, beginning of year
Payées en argent ⁽¹⁾	933 334	45 652	1 180 572	105 832	Paid in cash ⁽¹⁾
Financement accréditif ⁽²⁾	2 465 369	131 088	2 051 143	434 686	Flow-through financing ⁽²⁾
Modification aux bons de souscription ⁽³⁾	-	-	-	(41 724)	Modification of warrants ⁽³⁾
Bons de souscription exercés	-	-	16 000	6 000	Warrants exercised
Solde à la fin	<u>26 018 276</u>	<u>24 470 368</u>	<u>22 619 573</u>	<u>24 293 628</u>	Balance, end of year

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

10- CAPITAL SOCIAL (suite)

- (1) Au 28 février 2025, la valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant 24 348 \$ (41 739 \$ au 29 février 2024).
- (2) La valeur des actions accréditives est présentée déduction faite de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 26 671 \$ au 28 février 2025 (81 000 \$ au 29 février 2024) et comptabilisée à titre d'autre passif et de la juste valeur des bons de souscription au montant de 28 236 \$ au 28 février 2025 (16 543 \$ au 29 février 2024).
- (3) La Société a modifié l'échéance de 1 043 100 bons de souscription. Elle a reporté la date d'expiration de ces bons de souscription de novembre 2023 à novembre 2024. Une augmentation de la juste valeur des bons de souscription a été inscrite en réduction du capital-actions. ⁽³⁾

Exercice terminé le 28 février 2025

En juillet 2024, la Société a conclu un placement privé composé d'un total de 933 334 unités à 0,075 \$ par unité pour un produit brut total de 70 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pour une période de trois ans.

En juillet 2024, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 112 000 \$. La Société a émis 1 120 000 actions accréditives à un prix de 0,10 \$ l'action et 1 120 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pour une période de 12 mois.

En septembre 2024, la Société a procédé à un regroupement d'actions à raison de 5 pour 1. Tous les montants par action, les nombres d'actions, les nombres d'options d'achat d'actions et leurs prix d'exercice présentés antérieurement ont été retraités rétrospectivement dans les présents états financiers pour tenir compte du regroupement.

En décembre 2024, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 73 995 \$. La Société a émis 1 345 369 actions accréditives à un prix de 0,055 \$ l'action et 672 684 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,075 \$ pour une période de 12 mois.

Exercice terminé le 29 février 2024

En juin 2023, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 324 000 \$ en émettant un total de 810 000 actions accréditives à un prix de 0,40 \$ l'action.

En novembre 2023, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 120 000 \$ en émettant un total de 800 000 actions accréditives à un prix de 0,15 \$ l'action.

En novembre 2023, la Société a conclu un placement privé composé d'un total de 960 000 unités à 0,125 \$ par unité pour un produit brut total de 120 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pour une période de deux ans.

10- CAPITAL STOCK (continued)

- (1) As at February 28, 2025, value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$24,348 (\$41,739 as at February 29, 2024).
- (2) Value of flow-through shares is presented net of the fair value of the premium related to the sale of tax deductions amounting to \$26,671 as at February 28, 2025 (\$81,000 as at February 29, 2024) and recognized as other liability and of the fair value of warrants amounting to \$28,236 as at February 28, 2025 (\$16,543 as at February 29, 2024).

The Company modified the expiry date of 1,043,100 warrants. It postponed the expiry date of those warrants from November 2023 to November 2024. An increase in the fair value of warrants was recorded as a reduction of capital stock.

Year ended February 28, 2025

In July, 2024, the Company completed a private placement constituted of a total of 933,334 units at \$0.075 per unit for total gross proceeds of \$70,000. Each warrant allows the holder to acquire one common share at a price of \$0.25 over a three-year period.

In July, 2024, the Company completed a private placement of a total of \$112,000. The Company issued 1,120,000 flow-through shares at a price of \$0.10 per share and 1,120,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.25 for a period of 12 months.

In September 2024, the Company proceeded with a share consolidation on a 5-for-1 basis. All previously reported share, per share amounts, stock options and their exercise prices have been retrospectively restated in these financial statements to reflect the consolidation.

In December 2024, the Company completed a private placement of a total of \$73,995. The Company issued 1,345,369 flow-through shares at a price of \$0.055 per share and 672,684 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.075 for a period of 12 months.

Year ended February 29, 2024

In June 2023, the Company completed a private placement of a total of \$324,000 by issuing 810,000 flow-through shares at a price of \$0.40 per share.

In November 2023, the Company completed a private placement of a total of \$120,000 by issuing 800,000 flow-through shares at a price of \$0.15 per share.

In November 2023, the Company completed one private placement constituted of a total of 960,000 units at \$0.125 per unit for total gross proceeds of \$120,000. Each unit consists of one common share and one warrant. Each warrant allows the holder to acquire one common share at a price of \$0.25 over a two-year period.

10- CAPITAL SOCIAL (suite)**Exercice terminé le 29 février 2024 (suite)**

Au cours de l'exercice se terminant le 29 février 2024, 16 000 bons de souscription ont été exercés pour un total de 5 200 \$. Un montant de 800 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital social provenant de la valeur des bons de souscription.

En décembre 2023, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 115 800 \$. La Société a émis 220 572 actions ordinaires à un prix de 0,125 \$ l'action, 441 143 actions accréditives à un prix de 0,20 \$ l'action et 661 715 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pour une période de 12 mois.

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**Options d'achat d'actions**

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 7 562 500 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 10 % du nombre d'actions en circulation à la date d'attribution (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs).

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société.

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	28 février / February 28, 2025		29 février / February 29, 2024		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	1 350 000	0,32	1 430 000	0,31	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	20 000	0,45	Granted
Exercées	-	-	-	-	Exercised
Cancellées / Expirées	(40 000)	0,43	(100 000)	0,32	Cancelled / Expired
Solde à la fin	1 310 000	0,31	1 350 000	0,32	Balance, end of year
Options exercéables à la fin de l'exercice	1 310 000	0,31	1 350 000	0,32	Options exercisable at the end of the year

Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élève à 0,312 \$ au 28 février 2025 (0,315 \$ au 29 février 2024).

La dépense de rémunération à base d'action est de néant \$ (8 400 \$ en 2024).

10- CAPITAL STOCK (continued)**Year ended February 29, 2024 (continued)**

During the year ended February 29, 2024, 16,000 warrants were exercised for a total of \$5,200. An amount of \$800 was recognized in share capital regarding the value of the warrants.

In December 2023, the Company completed a private placement of a total of \$115,800. The Company issued 220,572 ordinary shares at a price of \$0.125 per share, 441,143 flow-through shares at a price of \$0.20 per share and 661,715 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0,25 for a period of 12 months.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**Share Purchase Options**

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 7,562,500 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 10% of the shares outstanding at the time of grant (2% for suppliers and relation investors representative).

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies.

Changes in Company share purchase options were as follows:

The weighted average price at the date of exercise was \$0.312 as at February 28, 2025 (\$0.315 as at February 29, 2024).

The share-based compensation expense is \$nil (\$8,400 in 2024).

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Share Purchase Options (continued)

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	-	<u>0,084</u>	Weighted average fair value of options granted

Au 29 février 2024, la juste valeur de chaque option octroyée a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes: durée estimative de 10 ans, taux d'intérêt sans risque de 3,44 %, prix des actions à la date d'attribution de 0,09 \$, prix d'exercice à la date d'attribution de 0,09 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 111 %.

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de 10 ans. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

As at February 29, 2024, the fair value of options granted was estimated using the Black-Scholes model with the following weighted average assumptions: estimated duration of 10 years, risk-free interest rate of 3.44%, price of share at time of grant of \$0.09, exercise price at date of grant of \$0.09, expected dividend yield of 0%, and expected volatility rate of 111%.

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Company over 10 years. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

The following tables summarize the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation au 28 février 2025 / Options Outstanding as at February 28, 2025	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercise price \$
20 000	2,8 ans / years	0,25
620 000	5,7 ans / years	0,30
360 000	6,2 ans / years	0,38
260 000	7,3 ans / years	0,25
30 000	7,7 ans / years	0,28
<u>20 000</u>	8,3 ans / years	0,45
<u>1 310 000</u>		

Options en circulation au 29 février 2024 / Options Outstanding as at February 29, 2024	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée / Weighted average remaining contractual life	Prix de levée / Exercise price \$
20 000	0,3 ans / year	0,60
20 000	1,0 ans / year	0,25
20 000	3,8 ans / years	0,25
620 000	6,7 ans / years	0,30
360 000	7,2 ans / years	0,38
260 000	8,3 ans / years	0,25
30 000	8,7 ans / years	0,28
<u>20 000</u>	9,3 ans / years	0,45
<u>1 350 000</u>		

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la juste valeur des bons de souscription octroyés a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes : durée estimative de 20 mois au 28 février 2025 (19 mois au 29 février 2024), taux d'intérêt sans risque de 3,08 % au 28 février 2025 (4,18 % au 29 février 2024), prix des actions à la date de l'octroi de 0,07 \$ au 28 février 2025 (0,25 \$ au 29 février 2024), prix d'exercice à la date d'attribution de 0,06 \$ au 28 février 2025 (0,25 \$ au 29 février 2024), dividende prévu de 0 % au 28 février 2025 (0 % au 29 février 2024) et volatilité prévue de 140 % au 28 février 2025 (126 % au 29 février 2024).

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la période des bons de souscription octroyés.

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	28 février / February 28, 2025		29 février / February 29, 2024		Balance, beginning of year
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	3 384 815	0,29	1 779 100	0,33	Balance, beginning of year
Octroyés	2 726 017	0,21	1 621 715	0,25	Granted
Exercés	-	-	(16 000)	0,33	Exercised
Expirés	<u>(2 424 815)</u>	0,30	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>3 686 017</u>	0,22	<u>3 384 815</u>	0,29	Balance, end of year
Bons de souscription exercables à la fin de l'exercice	<u>3 686 017</u>	0,22	<u>3 384 815</u>	0,29	Warrants exercisable at the end of the year
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés		<u>0,018</u>	<u>0,014</u>		Weighted average fair value of warrants granted

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Warrants

During the year, the fair value of warrants granted was estimated using the Black-Scholes model with the following assumptions: estimated duration of 20 months as at February 28, 2025 (19 months as at February 29, 2024), risk-free interest rate of 3.08% as at February 28, 2025 (4.18% as at February 29, 2024), price of share at time of grant of \$0.07 as at February 28, 2025 (\$0.25 as at February 29, 2024), exercise price at date of grant of \$0.06 as at February 28, 2025 (\$0.25 as at February 29, 2024), expected dividend yield of 0% as at February 28, 2025 (0% as at February 29, 2024) and expected volatility rate of 140 % as at February 28, 2025 (126% as at February 29, 2024).

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Company over the period of the warrants granted.

Changes in Company warrants were as follows:

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024
	\$	\$

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

**Bons de souscription en circulation
au 28 février 2025 /
Warrants Outstanding
as at February 28, 2025**

**Prix /
Price
\$**

Date d'expiration / Expiry Date

1 120 000	0.25	Juillet 2025 / July 2025
960 000	0.25	Novembre 2025 / November 2025
672 684	0.08	Décembre 2025 / December 2025
933 333	0.25	Juillet 2027 / July 2027
3 686 017		

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) 11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite)

Warrants (continued)

**Bons de souscription en circulation
au 29 février 2024 /
Warrants Outstanding
as at February 29, 2024**

520 000	0.33
1 243 100	0.33
661 715	0.25
960 000	0.25
3 384 815	

Prix /
Price
\$

Date d'expiration / Expiry Date

Octobre 2024 / October 2024
Novembre 2024 / November 2024
Décembre 2024 / December 2024
Novembre 2025 / November 2025

12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

12- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense at the financial statements is as follows:

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Perte avant impôts	(405 618)	(478 095)	Loss before income taxes
Impôts au taux de base combiné de 26,50 % (26,50 % au 29 février 2024)	(107 488)	(126 695)	Income taxes at combined rate of 26.50% (26.50% as at February 29, 2024)
Ajustements pour les éléments suivants :			
Variation des différences temporaires non constatées	63 047	(101 427)	Change in unrecognized temporary differences
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	44 325	227 338	Tax effect of issuing flow-through shares
Variation de la juste valeur déductible	-	2	Variation of deductible fair value
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(7 804)	(184 720)	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Éléments non déductibles	116	(1 444)	Non-deductible items
Rémunération fondée sur des actions	-	2 226	Share-based compensation
Impôts sur le résultat et impôts différés	(7 804)	(184 720)	Income taxes and deferred taxes

Les composantes importantes des impôts différés :

The major components of deferred taxes :

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Naissance et renversement de différences temporaires	(107 372)	(125 911)	Origination and reversal of temporary differences
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	44 325	227 338	Tax effect of issuing flow-through shares
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	7 804	(184 720)	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Variation des différences temporaires non constatées	63 047	(101 427)	Change in unrecognized temporary differences
Impôts sur le résultat et impôts différés	(7 804)	(184 720)	Income taxes and deferred taxes

12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

12- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Mouvements des impôts différés de 2025 :

Changes in deferred taxes in 2025:

	Solde au 29 février / Balance as at February 29, 2024	Comptabilisé en résultat net / Recognized in profit or loss	Capital social / Capital stock	Solde au 28 février / Balance as at February 28, 2025	
	\$	\$	\$	\$	
Pertes autre qu'en capital	261 491	21 853	-	283 344	Non-capital losses
Actifs de prospection et d'évaluation	(261 491)	(21 853)	-	(283 344)	Exploration and evaluation assets
Exécution des obligations liées aux financements accéditifs	-	-	-	-	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Variation des impôts différés à l'état de la perte nette et de la perte globale		7 804			Variation of future income taxes in the statement of net loss and comprehensive loss
		7 804			

Mouvements des impôts différés de 2024 :

Changes in deferred taxes in 2024:

	Solde au 28 février / Balance as at February 28, 2023	Comptabilisé en résultat net / Recognized in profit or loss	Capital social / Capital stock	Solde au 29 février / Balance as at February 29, 2024	
	\$	\$	\$	\$	
Pertes autre qu'en capital	132 809	128 682	-	261 491	Non-capital losses
Actifs de prospection et d'évaluation	(132 809)	(128 682)	-	(261 491)	Exploration and evaluation assets
Exécution des obligations liées aux financements accéditifs	-	-	-	-	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Variation des impôts différés à l'état de la perte nette et de la perte globale		184 720			Variation of future income taxes in the statement of net loss and comprehensive loss
		184 720			

Différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé :

Unrecognized timing differences for which the Company did not recognize deferred taxes:

28 février / February 28,
2025

	Fédéral / Federal	Provincial	
	\$	\$	
Actions cotées	321	321	Listed shares
Immobilisations corporelles	317 479	317 479	Property and equipment
Actifs de prospection et d'évaluation	-	1 319 317	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'actions	50 083	50 083	Share issuance expenses
Pertes autres qu'en capital	9 062 135	8 878 943	Non-capital losses
	9 430 018	10 566 143	

12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

Différences temporaires pour lesquelles la Société n'a pas constaté d'actif d'impôt différé :

	29 février / February 29, 2024		
	Fédéral / Federal	Provincial	
	\$	\$	
Actions cotées	321	321	Listed shares
Immobilisations corporelles	329 551	329 551	Property and equipment
Actifs de prospection et d'évaluation	-	1 465 002	Exploration and evaluation assets
Frais d'émission d'actions	70 803	70 803	Share issuance expenses
Pertes autres qu'en capital	8 785 992	8 457 336	Non-capital losses
	<u>9 186 667</u>	<u>10 323 013</u>	

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital. Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	-	188 318
2028	-	-
2029	205 800	179 873
2030	654 280	478 944
2031	944 391	993 075
2032	1 068 331	948 474
2033	869 773	938 526
2034	651 266	648 486
2035	540 464	447 766
2036	422 884	415 203
2037	434 205	442 605
2038	491 126	476 529
2039	391 619	379 909
2040	-	-
2041	245 335	245 156
2042	589 302	582 623
2043	635 786	618 700
2044	495 745	493 149
2045	421 828	421 607
	<u>9 062 135</u>	<u>8 878 943</u>

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 34 462 \$ qui sont disponibles pour réduire l'impôts sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéances à différentes dates entre 2032 et 2036.

Unrecognized timing differences for which the Company did not recognize deferred taxes:

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes. Those losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	-	188 318
2028	-	-
2029	205 800	179 873
2030	654 280	478 944
2031	944 391	993 075
2032	1 068 331	948 474
2033	869 773	938 526
2034	651 266	648 486
2035	540 464	447 766
2036	422 884	415 203
2037	434 205	442 605
2038	491 126	476 529
2039	391 619	379 909
2040	-	-
2041	245 335	245 156
2042	589 302	582 623
2043	635 786	618 700
2044	495 745	493 149
2045	421 828	421 607
	<u>9 062 135</u>	<u>8 878 943</u>

As at February 28, 2025 and February 29, 2024, the Company has available investment tax credits of \$34,462 that can be used to reduce future taxable income. Those investment tax credits have maturity dates between 2032 and 2036.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024
	\$	\$
Taxes à recevoir	(1 400)	101 996
Frais payés d'avance	60 220	(54 218)
Créditeurs et charges à payer	<u>77 417</u>	<u>11 083</u>
	<u>136 237</u>	<u>58 861</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024	
	\$	\$	
Charges à payer incluses dans les actifs de prospection et d'évaluation	12 821	12 126	Accrued liabilities included in exploration and evaluation assets
Bons de souscription exercés transférés en capital social	-	800	Warrants exercised transferred in share capital

14- RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est le suivant :

	28 février / February 28, 2025
	\$
De base et dilué	<u>24 097 172</u>

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription qui sont anti-dilutifs et exclus du calcul de la moyenne pondérée d'actions ordinaires diluées sont les suivants :

	28 février / February 28, 2025
	\$
Options d'achat d'actions anti-dilutives	1 310 000
Bons de souscription anti-dilutifs	<u>3 686 017</u>
	<u>4 996 017</u>

13- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

	29 février / February 29, 2024	
	\$	
Taxes receivable	101 996	Taxes receivable
Prepaid expenses	(54 218)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	11 083	Créditeurs et charges à payer
	<u>58 861</u>	

Items not affecting cash and cash equivalents:

14- EARNINGS PER SHARE

The weighted average number of common shares outstanding is as follows:

	29 février / February 29, 2024
	\$
Basic and diluted	<u>20 526 064</u>

The share purchase options and warrants that are anti-dilutive and excluded from the calculation of weighted average diluted common shares are as follows:

	29 février / February 29, 2024	
	\$	
Anti-dilutive share purchase options	1 350 000	Options d'achat d'actions anti-dilutives
Anti-dilutive warrants	3 384 815	Bons de souscription anti-dilutifs
	<u>4 734 815</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société avait signé un contrat de location pour les locaux de son siège social avec 9383-0818 Québec Inc., une société dont l'actionnaire unique est l'ancien président, stratégie et affaires de la Société. Cependant, le contrat a été résilié en mars 2024 (voir la note 6). En vertu de cette entente, les versements mensuels étaient de 1 885 \$ et ils s'élèvent à 1 885 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2025 (22 122 \$ pour l'exercice terminé le 29 février 2024).

Au 28 février 2025, un montant de néant \$ est présenté dans les créateurs en lien avec cette société (6 088 \$ au 29 février 2024).

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais de déplacement de 5 250 \$ (30 760 \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2024) auprès de l'ancien président de la Société et de 1 938 \$ (3 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2024) auprès du chef de la direction financière de la Société. De plus, des frais de location de 3 200 \$ plus des honoraires de consultant de 11 490 \$ (néant \$ au cours de l'exercice terminé le 29 février 2024) ont été engagés auprès du chef de la direction financière de la Société.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

En juin 2020, la Société a signé deux contrats d'emplois; avec l'ancien vice-président de la Société et avec l'ancien président et chef de la direction de la Société. En vertu de ces contrats, la Société s'engage à leur verser un salaire annuel de 120 000 \$ chacun, tant et aussi longtemps qu'ils seront à l'emploi de la Société. Au fil des ans, leurs salaires seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation. De plus, jusqu'au 1^{er} juin 2022, ils recevaient chacun une allocation de 1 200 \$ par mois pour l'utilisation de leur véhicule personnel.

En vertu de ces ententes, si un projet est porté au stade de pré-faisabilité, ils recevront chacun l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, ceux-ci recevront chacun à cette date, l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, la Société s'engage à verser à chacun la prime de séparation suivante, au choix de ceux-ci :

- a) l'équivalent de 750 000 actions de la Société en argent;
- b) l'équivalent de trois fois le salaire annuel indexé.

Ces contrats sont d'une durée illimitée et dans le cas où ils seraient résiliés par la Société, la Société sera tenue de leur verser une somme équivalente à trois fois le salaire annuel indexé.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company had signed an agreement for the rent of its head office with 9383-0818 Québec Inc., a company whose sole shareholder is the former President, Strategy and Business, of the Company. However, the contract has been terminated in March 2024 (see Note 6). In relation with this agreement, the monthly payments were \$1,885 and they amount to \$1,885 for the year ended February 28, 2025 (\$22,122 for the year ended February 29, 2024).

As of February 28, 2025, an amount of \$nil is presented in accounts payable in relation with this company (\$6,088 as at February 29, 2024).

During the year, the Company incurred traveling fees of \$5,250 (\$30,760 for the year ended February 29, 2024) from the Company's president, and \$1,938 (\$3,000 for the year ended February 29, 2024) from the Chief Financial Officer of the Company. In addition, the Company incurred rent expenses of \$3,200 and consulting fees of \$11,490 (\$nil for the year ended February 29, 2024) from the Company's Chief Financial Officer.

These transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

In June 2020, the Company signed two employment contracts; with the former Vice-President of the Company and with the former President and Chief Executive Officer of the Company. Under these contracts, the Company agrees to pay them an annual salary of \$120,000 each, as long as they are employed by the Company. Over the years, their salaries will be indexed annually according to the consumer price index. In addition, until June 1st, 2022, they each received an allowance of \$1,200 per month for the use of their personal vehicle.

In accordance with these agreements, if a project was brought to the pre-feasibility stage, they will each receive an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

If a project was brought to the production stage, they will each receive at that date an equivalent amount of 750,000 shares of the Company in cash.

In the case of a change of control of the Company, the Company is committed to pay each of the following leaving indemnity, at their election:

- a) the equivalent of 750,000 shares of the Company in cash;
- b) the equivalent of three times the annual indexed salary.

These contracts are of unlimited duration and in the event that they are terminated by the Company, the Company will be required to pay them an amount equivalent to three times the annual indexed salary.

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

En août 2020, la Société a décidé de diminuer de 50 % les salaires du président de la Société et du président et chef de la direction ainsi que les dispositions énumérées dans leur contrat de travail respectif, et ce pour une période d'un an à compter du 1^{er} septembre 2020. Cette diminution a été prolongée au cours des exercices 2022, 2023 et 2024.

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2025, l'ancien vice-président de la Société et avec l'ancien président et chef de la direction de la Société ont démissionné, ce qui a mis un terme à ces ententes, sans pénalité.

Le tableau suivant présente la rémunération aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants de la Société.

	28 février / February 28, 2025	29 février / February 29, 2024
	\$	\$
Salaires et charges sociales de l'ancien président de la Société	12 281	58 156
Salaires et charges sociales de l'ancien vice-président, stratégie et affaires de la Société	16 307	58 320
Salaires et charges sociales du chef de la direction financière de la Société	<u>58 542</u>	<u>75 144</u>
Total salaires et charges sociales	87 130	191 620
Rémunération fondée sur des actions	-	8 400
Total	87 130	200 020

En juin 2020, la Société a signé un contrat de gestion avec 9400-4579 Québec Inc., une société dont les actionnaires sont l'ancien vice-président, stratégie et affaires, l'ancien chef de la direction et un administrateur de la Société. Ce contrat de services a été renouvelé au 1^{er} juin 2022 et était en vigueur jusqu'au 31 mai 2024. Le contrat a été résilié en juillet 2024 sans pénalité pour la Société. Il prévoyait la supervision des projets d'exploration minière de la Société.

Dans le cadre de cette entente, 9400-4579 Québec inc. engageait l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturait les coûts à la Société en majorant ses dépenses de 15 %.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

In August 2020, the Company decided to reduce the salary of the President of the Company and the President and Chief Executive officer in a proportion of 50% for a one-year duration as of September 1st, 2020 and of 50% the provisions in their employment contracts. This reduction was extended during 2022, 2023 and 2024.

During the year ended February 28, 2025, the former Vice-President of the Company and the former President and Chief Executive Officer of the Company have resigned, which terminated their contracts without any penalty.

The following table presents the compensation of the Board of Directors and key executives of the Company.

Salaires et charges sociales de l'ancien président de la Société	12 281	58 156	Salaries and fringe benefits of the President of the Company
Salaires et charges sociales de l'ancien vice-président, stratégie et affaires de la Société	16 307	58 320	Salaries and fringe benefits of the Vice-President, Strategy and Business of the Company
Salaires et charges sociales du chef de la direction financière de la Société	<u>58 542</u>	<u>75 144</u>	Salaries and fringe benefits of the chief financial officer of the Company
Total salaires et charges sociales	87 130	191 620	Total salaries and fringe benefits
Rémunération fondée sur des actions	-	8 400	Share-based compensation
Total	87 130	200 020	Total

In June 2020, the Company signed an agreement with 9400-4579 Québec Inc., a company whose shareholders are the former Vice-President, Strategy and Business, the former chief executive officer and a director of the Company. This agreement was renewed on June 1st, 2022 and expired on May 31, 2024. The agreement has been terminated in July 2024 without any penalty for the Company. It provided for the supervision of the mining exploration projects of the Company.

In relation with that agreement, 9400-4579 Québec Inc. incurred all of the expenses relating to the exploration projects and invoiced them to the Company with a 15% gross-up.

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a engagé les frais suivants auprès de cette société :

	28 février / February 28, 2025	\$
Décapage et creusage de tranchées	-	19 100
Forage	-	330 093
Analyse	-	56 409
Main-d'œuvre logistique	27 442	99 586
Supervision des travaux	8 830	104 313
Autres frais d'exploration	45 215	102 537
Géochimie	7 769	-
Géologie	6 640	144 420
Frais environnementaux	-	1 422
Total	<u>95 896</u>	<u>857 880</u>

Au 28 février 2025, un montant de 1 380 \$ est présenté dans les créateurs en lien avec cette société (12 126 \$ au 29 février 2024).

16- PASSIF ÉVENTUEL

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 28 février 2025, la Société a reçu un montant de 185 995 \$ (532 229 \$ au 29 février 2024) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales, au profit des investisseurs, en date du 31 décembre 2024 (au 31 décembre 2023 au 29 février 2024). La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 28 février 2025, le solde du montant du financement accréditif non dépensé est de 107 957 \$ (89 227 \$ au 29 février 2024).

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

During the year, the Company incurred the following fees with this company:

	29 février / February 29, 2024	\$
Stripping and trenching	19 100	19 100
Drilling	330 093	330 093
Analysis	56 409	56 409
Logistic Labor	99 586	99 586
Work supervision	104 313	104 313
Other exploration costs	102 537	102 537
Geochemistry	-	-
Geology	144 420	144 420
Environmental fees	1 422	1 422
Total	<u>857 880</u>	<u>857 880</u>

As of February 28, 2025, an amount of \$1,380 is presented in accounts payable in relation with this company (\$12,126 as at February 29, 2024).

16- CONTINGENT LIABILITY

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, under the tax rules relating to this type of financing, the Company is committed to carrying out exploration and evaluation expenses.

These tax rules also set deadlines for carrying out exploration work no later than the first of the following dates:

- Two years following flow-through placements;
- One year after the Company waived tax deductions relating to exploration work.

However, there is no guarantee that these exploration expenses will qualify as exploration expenses in Canada, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for investors.

During the year ended February 28, 2025, the Company received an amount of \$185,995 (\$532,229 as at February 29, 2024) from a flow-through placements for which the Company renounced to the tax deductions, for the benefit of investors, on December 31, 2024 (on December 31, 2023 as at February 29, 2024). Management is required to fulfill its commitments within the stipulated period of one year from the renunciation date.

As at February 28, 2025, the balance of the unspent funding related to flow-through financing amount totals \$107,957 (\$89,227 as at February 29, 2024).

17- ÉVALUATION DES JUSTE VALEURS**Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les actifs et les passifs financiers évalués la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2: données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3: données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actions cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions cotées sont évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière aux 28 février 2025 et 29 février 2024 et sont classées dans le niveau 1.

18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	28 février / February 28, 2025	\$
Intérêts courus	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 313	
	<u>31 313</u>	

La direction de la Société estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

La Société n'a aucun actif financier en souffrance au 28 février 2025 et 29 février 2024.

Le risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations.

17- FAIR VALUE MESUREMENT**Financial instruments measured at fair value**

Financial assets and liabilities measured at fair value in the statement of financial position are grouped into three levels of a fair value hierarchy. The three levels are defined based on the observability of significant inputs to the measurements, as follows:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly; and;
- Level 3: unobservable inputs for the assets or liabilities.

The fair value of the listed shares have been estimated by reference to their quoted prices at the reporting date.

Listed shares are measured at fair value in the statement of financial position as at February 28, 2025 and February 29, 2024 and are classified in Level 1.

18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: credit risk and liquidity risk.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss.

The maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting dates, as summarized below:

	29 février / February 29, 2024	\$
618 Accrued interest	618	
199 976 Cash and cash equivalents	199 976	
	<u>200 594</u>	

The Company's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting date under review are good credit quality.

No allowances for credit losses was recognized on February 28, 2025 and February 29, 2024.

The credit risk on cash and cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AUX 28 FÉVRIER 2025 ET 29 FÉVRIER 2024

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FEBRUARY 28, 2025 AND FEBRUARY 29, 2024

18- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Au 28 février 2025, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 31 313 \$ (199 976 \$ au 29 février 2024) et le fonds de roulement de la Société est négatif d'un montant s'élevant à 99 713 \$ (positif de 202 637 \$ au 29 février 2024). Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	28 février / February 28, 2025	\$
Dans un délai de 6 mois :		
Créditeurs et charges à payer	111 877	

19- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 28 février 2025, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 3 423 746 \$ (3 597 580 \$ au 29 février 2024). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 28 février 2025. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Par le passé, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

20- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En mars 2025, la Société a conclu un placement privé d'un montant total de 15 000 \$. La Société a émis 333 333 actions à un prix de 0,045 \$ l'action et 333 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,07 \$ pour une période de 12 mois. La valeur des actions sera présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 5 217 \$.

En septembre 2025, les propriétés de Duplessis-Agar et Duplessis-Mountain ont été vendues pour un montant de 250 000 \$. Un montant de 100 000 \$ a été encaissé en septembre 2025 et le solde de 150 000 \$ sera encaissé en octobre 2025.

18- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and cash equivalents and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. As at February 28, 2025, cash amounts to \$31,313 (\$199,976 as at February 29, 2024) and the working capital of the Company is negative of \$99,713 (positive of \$202,637 as at February 29, 2024). In order to continue its operation, the Company will have to find additional fund.

The following table presents contractuals maturities (including interest payments where applicable) of the Company's liabilities:

	29 février / February 29, 2024	\$
Less than 6 months :		
31 068		Accounts payable and accrued liabilities

19- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 28, 2025, the capital of the Company consists of equity amounting to \$3,423,746 (\$3,597,580 as at February 29, 2024). The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements.

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 28, 2025. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. In the past, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

20- SUBSEQUENT EVENTS

In March, 2025, the Company completed a private placement of a total of \$15,000. The Company issued 333,333 shares at a price of \$0.045 per share and 333,333 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase a common share at a price of \$0.07 for a period of 12 months. The value of capital stock will be presented net of the fair value of warrants amounting to \$5,217.

In September 2025, the claims of Duplessis-Agar and Duplessis-Mountain were sold for an amount of \$250,000. An amount of \$100,000 was cashed in September 2025 and the balance of \$150,000 will be cashed in October 2025.